



ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Reconnue d'utilité publique par décret du 16 avril 1878

Séance académique du 17 novembre 2016*

Présidence: Hervé BAZIN

**Dans le cadre des célébrations officielles
des 250 ans de l'ouverture de l'École Vétérinaire d'Alfort
(1766 / 2016)**

« Les Vétérinaires et l'Europe »

Comité d'organisation

Jean Pierre JÉGOU, André JESTIN, Patrick LE BAIL et Éric POUDELET

Amphithéâtre d'Honneur

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT

7, avenue du Général de Gaulle - 94704 Maisons-Alfort

* Précision importante relative à l'inscription

La séance académique est publique et gratuite. L'inscription pour assister aux conférences est obligatoire à l'adresse academie@veterinaire.fr et ce pour le 10 novembre 2016 au plus tard.

Prévoir une carte d'identité pour satisfaire aux contrôles à l'entrée de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort.

« Les Vétérinaires et l'Europe »

13h : Accueil au Pavillon d'Honneur de l'École.

14h : Ouverture de la Séance académique par Marc GOGNY
Directeur de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort.

Introduction :

Hervé BAZIN, Président de l'Académie.

1 / « Les enjeux vétérinaires au sein des Institutions européennes »

Loïc EVAÏN, Directeur général adjoint; Direction générale de l'alimentation, Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

2 / « Etat des lieux de la Profession vétérinaire en Europe »

Thierry CHAMBON, Président de l'Union européenne des vétérinaires praticiens.

3 / « L'accréditation européenne des Écoles vétérinaires françaises »

Marc GOGNY, Directeur de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort.

4 / « Le Règlement (UE) 2016/429 relatif à la Santé animale en Europe »

Barbara LOGAR, Docteur vétérinaire, Commission européenne.
Bruxelles.

5 / « La recherche vétérinaire européenne »

Jean-Charles CAVITTE, Docteur vétérinaire, Commission européenne.
Bruxelles.

18h : Conclusion par le Président Hervé BAZIN.